



Carouge, le 7 décembre 2016

La Déclaration de Yolse, Santé Publique & Innovation au Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA (PCB)

Nous saluons le rapport du groupe d'experts de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur l'accès aux médicaments.

Yolse, Santé Publique & Innovation soutient la déclaration de Monsieur Mickael Kirby et du Ghana pour le groupe Afrique.

Nous sommes heureux que le groupe d'experts ait reconnu qu'il est impossible de parvenir à «l'Agenda 2030 et son aspiration à laisser personne derrière» si le problème de l'accès aux technologies innovatrices en santé n'est pas résolu dans le monde entier.

Le groupe d'experts a également admis les conflits qui existent, d'une part entre le droit de la propriété intellectuelle et le commerce et, d'autre part le droit à la santé.

Le groupe d'experts a formulé un certain nombre de recommandations concrètes visant à aplanir ces tensions. Il invite notamment à l'utilisation «des cadres de responsabilisation solides et efficaces qui détiennent toutes les parties prenantes responsables de l'impact de leurs décisions et leurs actions sur l'innovation et l'accès aux technologies de la santé».

Yolse, santé publique et innovation soutient toutes ces recommandations.

Le groupe d'experts recommande la pleine mise en œuvre des flexibilités de l'ADPIC et de la Déclaration de Doha sur les ADPIC par les gouvernements. Ainsi, nous exhortons les pays d'Afrique sub-saharienne, en particulier les pays francophones, de suivre ces recommandations et de créer un espace juridique favorable à l'accès aux médicaments et aux outils technologiques.

Nous invitons également les pays africains à se mobiliser pour soutenir le mécanisme contraignant de dissociation du coût de la R&D et le prix des nouveaux médicaments « delinkage.com » afin de favoriser la recherche et le développement sur les maladies négligées et les maladies rares. Ce mécanisme favoriserait l'accès aux médicaments innovants abordables pour tous les malades, quelles que soit leurs origines sociales, économiques ou géographiques.



Aujourd'hui, les dons et les subventions en médicaments en faveur de l'Afrique subsaharienne sauvent des vies mais ne sont pas des solutions durables. Des actions concrètes doivent être mise en œuvre pour renforcer les capacités des pays à l'utilisation des flexibilités de l'Accord ADPIC et la Déclaration de Doha. Des mesures sont également nécessaires pour accroître la production locale à travers le transfert de technologie. Ce n'est que par ce biais que l'accès durable à des médicaments sûrs, efficaces et abordables pourra être assuré.

Par conséquent, nous encourageons l'ONUSIDA et en particulier le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA (PCB) de continuer leur plaidoyer en faveur du renforcement des capacités en Afrique Subsaharienne pour soutenir les unités de production nationale et l'utilisation des flexibilités de l'Accord ADPIC.

Pour conclure, Yolse, Santé Publique et Innovation remercie l'ONUSIDA et le PNUD de l'avoir soutenue dans la promotion de l'intégration de la période transitoire dans l'Accord de Bangui de l'OAPI.